INSTRUMENT DE NOTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC

VEUILLEZ OUVRIR ET LIRE CE DOCUMENT AVANT DE COMPLETER LE QUESTIONNAIRE.

Pour utiliser les options interactives de l'instrument de notification, veuillez suivre les instructions suivantes:

- 1. Sauvegardez le document au format Microsoft Word (instrument de notification concernant la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) sur un dossier de l'ordinateur que vous allez utiliser pour remplir de questionnaire.
- 2. Vérifier que vos installations de sécurité Microsoft Word vous permettent d'utiliser des macros dans ce document:
 - (i) Dans le menu « Outils », sélectionnez « Macros »
 - (ii) Dans le menu « Macros », sélectionnez « Sécurité »
 - (iii) Dans le menu « Sécurité » qui s'affichera, vérifiez que vous allez choisi « Niveau de sécurité moyen ».
- 3. Fermez et ouvrez à nouveau le document correspondant à l'instrument de notification (document au format Microsoft Word) que vous avez sauvegardé sur votre ordinateur à l'étape 1).
- 4. A l'ouverture du document, une boîte de dialogue va apparaître pour vous demander si vous souhaitez activer les macros. Cliquez sur « Activer les macros ».
- 5. Une fois que vous aurez cliqué sur « Activer les macros », les boutons indiquant que vous pouvez ajouter de nouvelles rangées ou de nouvelles catégories aux tableaux seront fonctionnels.

Il est indispensable lorsque vous utiliser l'instrument de notification de fournir les informations et les données au format demandé, dans un souci de cohérence et pour faciliter le traitement et l'analyse des données.

▼ Je confirme avoir lu les notes ci-dessus et avoir suivi les instructions.

1. ORIGINE DU RAPPORT

1.1	Nom de la Partie contractante	MALI	
1.2	Renseignements sur le correspondant national chargé de la préparation du rapport :		
	Nom et fonction du correspondant	Nazoum JP DIARRA	
	Nom complet de l'établissement	Diorection Nationale de la Santé	
	Adresse postale		
	Numéro de téléphone	00223 20226497	
	Numéro de télécopie		
	Adresse électronique	dnazoum@yahoo.fr	
1.3	Signature du fonctionnaire responsable de la présentation du rapport :		
	Nom et titre du fonctionnaire	Dr. Ibrahima COULIBALY Conseiller Technique	
	Nom complet de l'institution	Ministère de la Santé	
	Adresse postale	232	
	Numéro de téléphone	223 72 29 57 08	
	Numéro de télécopie		
	Adresse électronique	ibrahimacoulibaly55@yahoo.fr	
	Page Web	www.sante.gov.ml	
1.4	Période couverte par le rapport	Année 2010 -2011	
1.5	Date à laquelle le rapport a été soumis	13/04/2012	

2. CONSOMMATION DE TABAC ET INDICATEURS SANITAIRES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES CONNEXES

(Réf.: articles 19.2.a), 20.2, 20.3.a), 20.4.c) ainsi que 6.2.a), 6.2.b), 6.3, 15.4, 15.5 et 17 selon les indications pour les sous-sections correspondantes)

2.1	Prévalence du tabagisme			
2.1.1	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (ensemble de la population) (veuillez fournir des données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préd l'âge considéré, par exemple 15 ans et plus, 18–64 ans ; voir 2.1.1.2)			
		Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)	Nombre moyen du produit du tabac à fumer le plus consommé par jour	
	HOMMES			
	Actuellement fumeurs	34.10 %		
	Fumant quotidiennement	32.10 %	11.60	
	Fumant occasionnellement	%		
	Anciens fumeurs	%		
	N'ayant jamais fumé	%		
	FEMMES			
	Actuellement fumeuses	3.90 %		
	Fumant quotidiennement	3.40 %		
	Fumant occasionnellement	%		
	Anciennes fumeuses	%		
	N'ayant jamais fumé	%		
	TOTAL (hommes et femmes)			
	Actuellement fumeurs	15.80 %		
	Fumant quotidiennement	14.80 %	11.60	
	Fumant occasionnellement	%		
	Anciens fumeurs	%		
	N'ayant jamais fumé	%		

2.1.1.1	Veuillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.1 :
	cigarettes
2.1.1.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 se rapportent :
	fourchette 25 - 64 ans
2.1.1.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 :
	Enquête STEPS wise 2007-2008, voir annexe 1
2.1.1.4	Veuillez fournir les définitions des termes « actuellement fumeur », « fumant quotidiennement », « fumant occasionnellement », « ancien fumeur » et « n'ayant jamais fumé » utilisés dans le présent rapport.
	Actuellement fumeur: personne qui fume partiellement ou totalement en ce moment
	Fumant quotidiennement : personne qui fume au moins une cigarette par jour
	Fmant occasionnelelement: personne qui fume selon les circonstances
	Ancien fumeur : personne ayant cessé de fumer depuis plus de trois ans
	N'ayant jamais fumé": personne qui n'ayant jamais goutté à une seule cigarette
2.1.1.5	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence du tabagisme dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	La tendance est à la hausse mais une deuxième enquété est nécessaire

2.1.2	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (par groupes d'âge) (Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)					
		Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)			
	HOMMES					
	Actuellement fumeurs ¹		%			
	Ajouter une		%			
	tranche d'âge		%			
			%			
			%			
	FEMMES					
	Actuellement fumeurs ¹		%			
	Ajouter une		%			
	tranche d'âge		%			
			%			
			%			
	TOTAL (hommes et femmes)					
	Actuellement fumeurs ¹		%			
	Ajouter une		%			
	tranche d'âge		%			
			%			
			%			

¹ Veuillez fournir ici des données soit sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs soit uniquement sur les personnes fumant quotidiennement, selon les données disponibles.

2.1.2.1	Veuillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.2 :
	Dunhil, Marlboro, Liberté, Parisienne, Caravene A
2.1.2.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.2 :
	Enquêté STEPS wise 2007-2008
2.1.2.3	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence actuelle du tabagisme par groupe d'âge au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, si ces données sont disponibles.
	La tendance est croissante mais à évaluer

2.1.3	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (ensemble de la population)				
	(Veuillez fournir les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré en 2.1.3.2, par exemple 15 ans et plus, 18–64 ans ; voir 2.1.3.2)				
		Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)			
	HOMMES				
	Actuellement consommateurs	%			
	Consommant quotidiennement	%			
	Consommant occasionnellement	%			
	Anciens consommateurs	%			
	N'ayant jamais consommé	%			
	FEMMES				
	Actuellement consommateurs	%			
	Consommant quotidiennement	%			
	Consommant occasionnellement	%			
	Anciens consommateurs	%			
	N'ayant jamais consommé	%			
	TOTAL (hommes et femmes)				
	Actuellement consommateurs	%			
	Consommant quotidiennement	%			
	Consommant occasionnellement	%			
	Anciens consommateurs	%			
	N'ayant jamais consommé	%			

2.1.3.1	Veuillez indiquer les produits du tabac sans fumée inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.3 :
	Etude non réalisée
2.1.3.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 se rapportent :
2.1.3.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 :
2.1.3.4	Veuillez fournir dans l'espace ci-après les définitions des termes « actuellement consommateur », « consommant quotidiennement », « consommant occasionnellement », « ancien consommateur » et « n'ayant jamais consommé » (de produits du tabac sans fumée) utilisés dans le présent rapport.
2.1.3.5	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

.4	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (consommateurs actuels) par groupe d'âge (Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)					
		Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)			
	HOMMES					
	Actuellement consommateurs ²		%			
	Ajouter une tranche d'âge		%			
	tranche d'age		%			
			%			
			%			
	FEMMES					
	Actuellement consommatrices ²		%			
	Ajouter une		%			
	tranche d'âge		%			
			%			
			%			
	TOTAL (hommes et femmes)					
	Actuellement consommateurs ²		%			
	Ajouter une		%			
	tranche d'âge		%			
			%			
			%			

² Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

Veuillez indiquer les produits de tabac sans fumée inclus dans la réponse à la question 2.1.4 :
Etude non réalisée
Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.4 :
Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

2.1.5	Consommation de ta	bac par groupe(s)	ethnique(s)		
		Groupe(s) ethnique(s)	Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)		
			Hom es	Femmes	Total (hommes et femmes)
	Actuellement consommateurs ³		%	%	%
			%	%	%
	Ajouter un groupe ethnique		%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
2.1.5.1	Veuillez indiquer les j	produits du tabac inc	lus dans la réponse à	a la question 2.1.5 :	
2.1.5.2	Veuillez indiquer la fo question 2.1.5 se rapp		uelle les données util	lisées pour répondre	e à la
2.1.5.3	Veuillez indiquer l'an	née et la source des	données utilisées pou	ır répondre à la que	estion 2.1.5 :

³ Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

		Tranche d'âge	Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)			
			Tabac à fumer	Tabac sans fumée	Autres (pipe à eau, par exemple)	
	Garçons					
	Actuellement consommateurs 4		%	%	%	
	Ajouter un		%	%	%	
	groupe jeunes		%	%	%	
			%	%	%	
			%	%	%	
	Filles					
	Actuellement consommateurs 4		%	%	%	
	Ajouter un		%	%	%	
	groupe jeunes		%	%	%	
			%	%	%	
			%	%	%	
	TOTAL (garço	ons et filles)				
	Actuellement consommateurs 4	<=12	9.60 %	%	11.10 %	
	Ajouter un groupe jeunes	13	9.60 %	%	9.10 %	
		14	10.30 %	%	9.30 %	
		15	11.50 %	%	8.60 %	
		>=16	17.60 %	%	12.50 %	
.1.6.1	Veuillez indiquer les question 2.1.6 :	produits du tab	ac inclus dans le calcu	l de la prévalence po	ur la	

⁴ Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

1	
2.1.6.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.6 :
	2008 Enquête GYTS; http://www.who.int/entity/fctc/reporting/Mali_annex1_GYTS2008.pdf. Les chiffres figurant dans la colonne "tabac à fumer" sont les chiffres sur l'utilisation courante de cigarettes. Les chiffres dans la colonne "Autres" sont les chiffres sur "autres produits du tabac" visés dans le rapport GYTS.
2.1.6.3	Veuillez indiquer la définition du terme « actuellement fumeur/consommateur de tabac » utilisé pour répondre à la question 2.1.6 dans l'espace ci-après :
	Actuellement fumeur/consommateur de tabac: personne qui fume partiellement ou totalement en ce moment
2.1.6.4	Veuillez donner une brève explication de la tendance de la consommation de tabac chez les jeunes au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Une étude est nécessaire pour évaluer cette tendanc de la consommation de tabac par les jeunes
2.2	Exposition à la fumée du tabac
2.2.1	Disposez-vous de données sur l'exposition à la fumée du tabac dans votre population ? Oui Non
2.2.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.2.1, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-après (par exemple exposition par sexe, à la maison, sur le lieu de travail, dans les transports publics)
	38.9% des élèves non fumeurs sont exposés à la fumée des autres dans leurs maisons; ce taux est inférieur à celui des fumeurs courant qui est de 68.8% au niveau national.
	Quant aux élèves non fumeurs exposés à la fumée des autres dans les lieux publics nous avons 73.3% contre 88.9% pour les fumeurs courants.
2.2.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.2.1 :
	2008 Enquête GYTS; http://www.who.int/entity/fctc/reporting/Mali_annex1_GYTS2008.pdf
2.3	Mortalité liée au tabac
2.3.1	Avez-vous des informations sur la mortalité liée au tabac dans votre population ? Oui Non
2.3.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.3.1, quel est le nombre total estimatif de décès attribuables à l'usage du tabac dans votre population ?
2.3.3	Si cette information est disponible, veuillez fournir toute information additionnelle sur la mortalité attribuable à l'usage du tabac (par exemple cancer du poumon, maladies cardio-vasculaires) sur votre territoire.
2.3.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.3.2 à 2.3.3 et veuillez soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :
2.4	Coûts liés au tabac
2.4.1	Avez-vous des informations sur la charge économique de l'usage du tabac dans votre population, c'est-à-dire le coût global de l'usage du tabac imposé à votre société ?
2.4.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.4.1, veuillez fournir des détails (par exemple coûts directs (liés aux soins de santé) et indirects et, si possible, méthode utilisée pour estimer ces coûts).

2.4.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.4.2 et soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :

2.5	Offre de taba	ic et de produits o	du tabac			
	(Réf. : articles	6.2.b), 20.4.c) et	15.5)			
2.5.1	Offre licite de	produits du tabac				
		Produit	Unité (p. ex. pièces, tonnes)	Production intérieure	Exportations	Importatio ns
	Produits du tabac à fumer Ajouter un produit					
	Produits du tabac sans fumée Ajouter un produit					
	Autres produits du tabac Ajouter un produit					
	Tabac	Feuilles				
2.5.2		nir des information quantité), si poss	ns sur les volumes de ible.	es ventes en franci	hise de droits (pa	r exemple
2.5.3	Veuillez indiq 2.5.2 :	uer l'année et la s	ource des données u	tilisées pour répo	ndre aux question	ns 2.5.1 et

2.6	Saisies de produits du tabac illicites					
	(Réf. : article	15.5)				
2.6.1		Année	Produit	Unité (p. ex. millions de pièces)	Quantité saisie	
	Produits du tabac	2005	cigarettes	cartons	842	
	à fumer Ajouter une ligne	2008	cigarettes	cartons	72.00	
	Produits du tabac sans fumée					
	Ajouter une ligne					
	Autres produits du tabac					
	Ajouter une ligne					
2.6.2	Avez-vous des sur le marché		elconques sur le pourc Dui 🔲 Non	entage de produits du taba	ac de contrebande	
2.6.3			a question 2.6.2, quel e constituent-ils ? -	pourcentage du marché n	ational du tabac les	
2.6.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.3 et si vous disposez d'informations, quelle est la tendance au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, du pourcentage de produits du tabac de contrebande par rapport au marché intérieur du tabac ?					
2.6.5	Veuillez fournir toute autre information sur les produits du tabac illicites ou de contrebande.					
2.6.6	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.6 :					
2.7	Culturo du to	•				

2.7	Culture du tabac
2.7.1	Le tabac est-il cultivé sur votre territoire ? 🖂 Oui 🔲 Non
2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.7.1, veuillez fournir des informations sur le nombre de travailleurs engagés dans la culture du tabac. Si ces données sont disponibles, veuillez fournir ce chiffre ventilé par sexe.
	Données non disponibles
2.7.3	Veuillez indiquer, si possible, la part de la valeur de la production de feuilles de tabac dans le produit intérieur brut national. données non connues
2.7.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions de la

section 2.7:
Quelques informations sur la culture du tabac et les importations sur le tabac peuvent être trouvés dans le document figurant à l'annexe 2.

2.8	Fiscalité des produits du tabac						
	(Réf. : articles 6.2.a)	et 6.3)					
2.8.1	Quelle proportion les taxes représentent-elles dans le prix au détail de la catégorie de produit du tabac la plus populaire (par exemple somme des impôts indirects, taxes sur les ventes et sur les importations (le cas échéant) et taxe à la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services TVA/TPS) ? 62% (pour la marque la plus vendue, Dunhill)						
2.8.2	Comment les impôts indirects sont-ils prélevés (quels types de taxes sont prélevées) ?						
	Taxe spécifique seulement Oui Non						
	• T	axe ad valorem seuleme	nt	⊠ Oui	Non		
	• A	association de taxes spéc	ifique et ad valore	m Oui	Non Non		
	• S	tructures plus complexes	s (veuillez préciser	:)			
2.8.3	8.3 Si possible, veuillez fournir des détails sur les taux d'imposition des produits du tabac à niveaux de l'Etat et en étant aussi précis que possible (précisez le type de taxe, par exertaxes sur les ventes et sur les importations)						
		Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition ⁵		
	Produits du tabac à fumer Ajouter un	Cigarettes produites dans le pays ou importées- Gamme 1	ad valorem	0.25	chiffre d'affaires hors taxes ou valeur en douane		
	produit	Cigarettes produites dans le pays ou importées - Gamme 2	ad valorem	0.20	chiffre d'affaires hors taxes ou valeur en douane		
		Cigarettes produites dans le pays ou importées - Gamme 3	ad valorem	0.15	chiffre d'affaires hors taxes ou valeur en douane		
		Cigarettes produites dans le pays ou importées - Gamme Luxe	ad valorem	0.25	chiffre d'affaires hors taxes ou valeur en douane		
		tous les produits	TVA	0.18	chiffre d'affaires hors taxes + droit d'accise		

⁵ La « base d'imposition » devrait indiquer clairement sur quoi est basé le taux ou montant d'imposition. Si la taxe est exprimée en pourcentage (par exemple taxe *ad valorem*), la base d'imposition est la valeur réelle de la marchandise taxée ; par exemple, 45 % du prix du fabricant, 30 % du prix au détail. Dans ce cas, la « base » est le prix du fabricant ou le prix au détail. Si la taxe est exprimée en montant (par exemple taxe spécifique), la base d'imposition est le volume (nombre de pièces ou poids) de marchandises taxées. Par exemple, si la taxe est de US \$5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est de US \$5 et la base d'imposition est de 100 cigarettes.

					pour les
					cigarettes
					produites
					dans le pays
					ET chiffre
					d'affaires
					hors taxes
					pour les
					produites
					importées
	Produits				
	du tabac				
	sans fumée				
	Ajouter un				
	produit				
	p. cum.				
	Autres				
	produits				
	du tabac				
	Ajouter un				
	produit				
	•				
2.8.4	Veuillez décrire brièv	vement les tendances de	l'imposition des p	oduits du tabac sur v	otre territoire
		rnières années ou depuis			
	taxes n'ont pas été mo		1	11	
	taxes if one pas etc inc	odifices depuis 2005			
2.8.5	Réservez-vous un poi	urcentage quelconque de	es recettes fiscales	au financement d'un	plan ou d'une
		lutte antitabac sur votre			1
	Oui Non				
	(Référence article 26)	1			
		•			
2.8.6	-	« oui » à la question 2.8	8.5, veuillez fourni	r des précisions dans	l'espace ci-
	après.				
2.8.7	Veuillez indiquer l'ar	nnée et la source des dor	mées utilisées nou	répondre aux questi	ons 2 8 1 à
	8.7 Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2. 2.8.6 :				u
	Voir information a			1 10	
	nttp://www.who.int/e	entity/fctc/reporting/Mal	ı_annex∠_taxatıon __	_and_pricing.pdf.	

2.9	Prix des produits du tabac (Réf. : article 6.2.a))					
2.9.1	Veuillez indi	iquer les prix au dét importés au point d				ı tabac
		Marque la plus vendue			37 1 13 14	
		Produits du tabac à fumer	Produit du tabac sans fumée	Autres produits du tabac	Nombre d'unités ou quantité par paquet	Prix au détail
	Nationaux	Liberté			Paquet	250 F CFA
		Liberté filtré			Paquet	500 F CFA
		Ronson			Paquet	350 F CFA
	Importés	Dunhill			Paquet	700 F CFA
		Marlboro			Paquet	600 F CFA
		Parisienne			Paquet	300 F CFA

2.9.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.9.1.
	2008 Prix fixé par le fabriquant
	CAF pour les importations
2.9.3	Veuillez indiquer la monnaie utilisée pour remplir la section « taux ou montant » de la question 2.8.3 et la section « prix au détail » de la question 2.9.1. Si vous le connaissez, veuillez indiquer le taux de change entre cette monnaie et le dollar des Etats-Unis , ainsi que la date de ce taux de change.
	F CFA
2.9.4	Veuillez décrire brièvement la tendance des prix des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Le prix des produits du tabac est à la hausse sur notre territoire

3. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES

3.1	Article	Obligations générales			
		(Réf. : article 5)			
3.1.1	5	Obligations générales			
3.1.1.1	5.1	Avez-vous élaboré et mis en œuvre des stratégies, des plans et des programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément aux dispositions de la Convention ?	Oui	Non Non	
3.1.1.2	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.1, avez-vous partiellement élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte antitabac en incluant la lutte antitabac dans des stratégies, plans et programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	⊠ Oui	□ Non	
3.1.1.3	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.2, un aspect quelconque de la lutte antitabac visé dans la Convention figure-t-il dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	⊠ Oui	Non	
3.1.1.4	5.2(a)	Avez-vous mis en place ou renforcé et doté de moyens	financiers		
		• un point focal de lutte antitabac ?	⊠ Oui	Non	
		• une unité de lutte antitabac ?	Oui	Non Non	
		 un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ? 	⊠ Oui	Non	
3.1.1.5	fournir des i	répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la ndications détaillées (par exemple la nature du dispositif dont relève le point focal de lutte antitabac ou l'unité de	national de co	ordination,	
	Relecture de	la loi anti-tabac.			
	Decrets d'ap	plication de la loi antitabac votés par l'Assemblée Nation	nale.		
	Le conseil des ministres a adopté le 17 mars 2010 (voir annexe 3 et 4) un projet de loi portant réglementation de la commercialisation et de la consommation du tabac et des produits du tabac qui vise à renforcer les actions de lutte contre le tabagisme et interdit toute forme de publicité et toute activité de promotion du tabac. Ce projet de loi vient renforcer la loi portant restriction de la publicité et de l'usage du tabac adoptée en 1996				
3.1.1.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.1 et 5.2 (<i>Obligations générales</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
3.1.1.7		d'autres informations pertinentes relevant de cette secti- illez fournir des précisions dans l'espace ci-après.	on mais non co	ouvertes par	

3.1.2	5.3	Protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)				
		Avez-vous adopté et mis en œuvre, le cas échéant, de administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, dans l'un quelconque des domaines suivants :				
3.1.2.1		 protéger les politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ? 	⊠ Oui	☐ Non		
3.1.2.2		 faire en sorte que le public ait accès, conformément à l'article 12.c), à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac, pertinentes au regard de l'objectif de la Convention, par exemple à travers une base de données publique ? 	☐ Oui	Non Non		
3.1.2.3	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions des rubriques 3.1.2.1 ou 3.1.2.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.					
	Il ya eu la relecture du décret d'application des textes, mais aussi l'industrie du tabac a été refusé dans le commité national de lutte contre le tabac Elaboration et l'adoption de la loi anti tabac					
3.1.2.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.3 au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.					
3.1.2.5		avez d'autres informations pertinentes relevant de cette veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.	e section mais non co	ouvertes par		

3.2	Article	Mesures relatives à la réduction de la demande de tabac				
0.1	111010	(Réf. : articles 6 à 14)				
3.2.1	6	Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)				
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des nadministratives ou autres ou avez-vous mis en œuvr dans l'un quelconque des domaines suivants :				
3.2.1.1	6.2(a)	 des politiques fiscales et, le cas échéant, des politiques des prix concernant les produits du tabac afin de contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac ? 	⊠ Oui	Non Non		
3.2.1.2	6.2(b)	l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de la vente aux voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	⊠ Oui	Non Non		
3.2.1.3		l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de l'importation par les voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	Oui	Non Non		
3.2.1.4	(Mesures)	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 6 Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac) au cours des deux dernières unnées ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
		on des mesures douanières dans la lutte contre la fraude et les contrebandes de produits du sie des produits hors normes				
3.2.1.5		rez d'autres informations pertinentes relevant de la pro- ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-apro-		non couvertes		

3.2.2	2.2 8.2 Protection contre l'exposition à la fumée du tabac					
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)				
		Avez-vous adopté ou appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :				
3.2.2.1		 interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics ? 	⊠ Oui		☐ Non	
3.2.2.2	2.2 Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, quel(le) est le type/la nat mesure prévoyant cette interdiction ?				re de la	
		législation nationale	⊠ Oui		Non	
		législation infranationale	☐ Oui		Non Non	
		ordonnance administrative et décrets lois	⊠ Oui		Non	
		accords volontaires	Oui		Non Non	
		autres mesures (veuillez préciser :)	☐ Oui		Non	
3.2.2.3		Veuillez expliquer brièvement le type/la nature l'interdiction.	e et la teneur des mesures prévoyant			
		Adoption de la loi anti tabac par l'Assemblée Na	ationale			
3.2.2.4		Si vous avez répondu « oui » à l'une des options figurant au paragraphe 3.2.2.2, l'une de ces mesures prévoit-elle un mécanisme/une infrastructure permettant de la faire respecter ?	Oui		Non	
3.2.2.5		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2	2.4, veuillez précis	er ce dont i	l s'agit	
3.2.2.6		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, veuillez préciser le contexte et la portée/l'étendue des mesures appliquées dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics.	Complète	Partielle	Aucune	
		Lieux de travail intérieurs :				
		bâtiments publics		\boxtimes		
		établissements de soins de santé		\boxtimes		

	établissements d'enseignement ⁶	\boxtimes		
		• universités	\boxtimes	
		lieux de travail privés	\boxtimes	
	véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	\boxtimes		
		autres (veuillez préciser:)		
		Transports publics :		
	• aéronefs			
		• trains	\boxtimes	
		• ferries	\boxtimes	
		transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways)	\boxtimes	
		véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)		
		véhicules privés	\boxtimes	
	autres (veuillez préciser:)			

⁶ À l'exception des universités.

	Lieux publics intérieurs :						
		espaces culturels		\boxtimes			
		centres commerciaux		\boxtimes			
		pubs et bars		\boxtimes			
		boîtes de nuit		\boxtimes			
		• restaurants		\boxtimes			
		autres (veuillez préciser:)					
3.2.2.7	Veuillez fournir un bref résumé des mesures complètes et partielles, avec des précisio sur les mesures partielles qui ont été mises en œuvre.						
		• Interdiction de fumer dans les lieux de	travail intérieurs				
		adoption de la loi antitabac par l' l'application elle est partielle	'Assemblée Na	tionale, qua	ant à		
		Interdiction de fumer dans les transport	ts publics				
		adoption de la loi antitabac par l' l'application elle est partielle	'Assemblée Na	tionale, qua	ant à		
		Interdiction de fumer dans les lieux pul	blics intérieurs				
	adoption de la loi antitabac par l'Assemblée Nationale, quant à l'application elle est partielle						
3.2.2.8	(Protecti	euillez fournir une brève description des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'article 8 rotection contre l'exposition à la fumée du tabac) au cours des deux dernières années ou depuis présentation de votre dernier rapport.					
	fumée du	l'existe pas pour le moment de véritable progrès quant à la protection contre l'exposition à la née du tabac. L'application totale de la loi anti tabac par toutes les parties prenantes, nous mettra d'avoir une avancé significative en matière de protection contre l'exposition à la fumée tabac.					
3.2.2.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.						

3.2.3	9	Réglementation de la composition des produits du tabac			
		s affirmatives, veui et joindre la docun ntation disponible d	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des me administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.2.3.1		 test et analyse de la composition des produits du tabac ? 	☐ Oui	Non Non	
3.2.3.2		 test et analyse des émissions des produits du tabac ? 	☐ Oui	Non Non	
3.2.3.3		 réglementation de la composition des produits du tabac ? 	⊠ Oui	Non	
3.2.3.4		 réglementation des émissions des produits du tabac ? 	☐ Oui	Non Non	
3.2.3.5	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 9 (<i>Réglementation de la composition des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
	Selon les industries de production, les cigarettes sont produites selon un protocol respectant un certain nombre de procedures y compris la composition des produits du tabac.				
3.2.3.6	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				

	(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponse bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la document langues officielles.) Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mes administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, dans l'un quelconque des domaines suivants : — exiger des fabricants et des importateurs de produ aux autorités gouvernementales des informations	et joindre la docum ntation disponible de sures législatives, ex , le cas échéant des p uits du tabac qu'ils d	nentation ans l'une des six xécutives, programmes	
	administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, dans l'un quelconque des domaines suivants : - exiger des fabricants et des importateurs de produ	, le cas échéant des p uits du tabac qu'ils d	programmes	
			communiquent	
		iciatives a.	•	
	• la composition des produits du tabac ?	⊠ Oui	Non	
	• les émissions des produits du tabac ?	⊠ Oui	Non	
.4.2 – exiger la communication au public d'informations sur :				
	• la composition des produits du tabac ?	⊠ Oui	☐ Non	
	• les émissions des produits du tabac ?	⊠ Oui	☐ Non	
Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 10 (<i>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
Réf la lo	oi antitabac			
			non couvertes	
R S	<i>Régleme</i> leux der Réf la lo Si vous a	les émissions des produits du tabac ? exiger la communication au public d'information la composition des produits du tabac ? les émissions des produits du tabac ? //euillez fournir une brève description des progrès accomplis de Réglementation des informations sur les produits du tabac à ce leux dernières années ou depuis la présentation de votre dernieres des la loi antitabac Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la presentation de la present	les émissions des produits du tabac ?	

3.2.5	11	Conditionnement et étiquetage des produits du tabac			
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)			
		Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.2.5.1	11	 faire en sorte que le conditionnement des cigarettes individuelles ou d'autres produits du tabac ne comporte pas de publicité ou de promotion ? 	⊠ Oui	☐ Non	
3.2.5.2	11.1(a)	- faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant à ses caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions?	⊠ Oui	□ Non	
3.2.5.3	11.1(b)	- faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac?	⊠ Oui	☐ Non	
3.2.5.4	11.1(b)(i)	 faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ? 	⊠ Oui	☐ Non	
3.2.5.5	11.1(b)(ii)	 faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ? 	Oui	Non	
3.2.5.6	11.1(b)(iii)	 faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient claires, visibles et lisibles ? 	⊠ Oui	Non	
3.2.5.7	11.1.b)iii)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.6, la législation de votre pays exige-t-elle à titre minimum un style, une taille et une couleur de police de caractères permettant de rendre la mise en garde claire, visible et lisible ?	☐ Oui	⊠ Non	
3.2.5.8	11.1(b)(iv)	 faire en sorte que les mises en garde sanitaires n'occupent pas moins de 30 % des faces principales ? 	⊠ Oui	☐ Non	
3.2.5.9		faire en sorte que les mises en garde sanitaires occupent 50 % ou plus des faces principales ?	Oui	Non Non	
3.2.5.10	11.1(b)(v)	faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	☐ Oui	⊠ Non	

3.2.5.11		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, le Gouvernement est-il propriétaire du droit d'auteur de ces dessins ou pictogrammes ?	☐ Oui	Non Non			
3.2.5.12		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, accorderiez-vous une licence non exclusive et libre de redevance pour l'utilisation de mises en garde sanitaires élaborées sur votre territoire avec d'autres Parties ?	☐ Oui	Non Non			
3.2.5.13	11.2	- faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des informations sur les constituants et émissions pertinents des produits du tabac?	⊠ Oui	□ Non			
3.2.5.14	11.3	 faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche de produits du tabac et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ? 	☐ Oui	⊠ Non			
3.2.5.15	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 1 (Conditionnement et étiquetage des produits du tabac) au cours des deux dernières années or depuis la présentation de votre dernier rapport.						
	Des discussions ont été faites avec la direction du commerce et de la concurrence et l'industrie du Tabac du Mali sur la surface de mise en garde, les textes sanitaires, et les pictogrammes						
3.2.5.16		Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.					
	aucune dispo	est des produits du tabac importés ne passant pas par osition nationale ne peut être prise au niveau national extes sanitaires faisant mention des méfaits du tabac	le en terme de su				

3.2.6	12	Éducation, communication, formation et sensibilisation du public			
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)			
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.2.6.1	12(a)	 programmes d'éducation et de sensibilisation ? (Veuillez vous référer aux programmes mis en œuvre depuis la présentation de votre rapport biennal.) 	⊠ Oui	Non	
3.2.6.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1	, qui ces programm	es visent-ils ?	
		les adultes ou le grand public	⊠ Oui	Non	
		les enfants et les jeunes	⊠ Oui	Non	
		les hommes	⊠ Oui	Non	
		les femmes	⊠ Oui	Non	
		les femmes enceintes	⊠ Oui	Non	
		les groupes ethniques	☐ Oui	Non Non	
		autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	Non	
3.2.6.3		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, tenez-vous compte des princi différences entre les groupes de population visés dans les programmes d'éducati de sensibilisation du public ?			
		• âge	⊠ Oui	Non	
		• sexe	⊠ Oui	Non	
		niveau d'études	Oui	Non Non	
		contexte culturel	⊠ Oui	☐ Non	
		situation socio-économique	Oui	Non Non	
		autres (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.6.4	12(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1 sensibilisation du public couvrent-ils :	, ces programmes d	'éducation et de	
		les risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	⊠ Oui	Non	
		 les risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ? 	⊠ Oui	Non	
		les avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	⊠ Oui	Non	
	12(f)	les conséquences économiques préjudici	ables de		
	2.	- la production de tabac ?	⊠ Oui	Non	
		- la consommation de tabac ?	⊠ Oui	Non	
		les conséquences environnementales préjudiciables de			

		– la production de tabac ?	⊠ Oui	☐ Non	
		- la consommation de tabac ?	⊠ Oui	Non	
3.2.6.5	Sensibilisation et participation des organisations et organismes suivants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de stratégies intersectoriels lutte antitabac :				
		• des organismes publics ?	⊠ Oui	☐ Non	
		des organisations non gouvernementales qui ne sont pas liées à l'industrie du tabac ?	⊠ Oui	☐ Non	
		• des organismes privés ?	Oui	Non Non	
		• autres (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.6.6	12	L'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des programmes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sontelles fondées sur la recherche et sont-elles soumises à des essais préalables, à un suivi et à une évaluation ?	Oui	Non Non	
3.2.6.7	Des programmes de formation ou de sensibilisation et de prise de conscience appropriés et spéciaux en matière de lutte antitabac sont-ils prévus à l'intention				
		• des agents de santé ?	⊠ Oui	Non	
		des agents communautaires ?	⊠ Oui	Non	
		des travailleurs sociaux ?	⊠ Oui	Non	
		• des professionnels des médias ?	⊠ Oui	☐ Non	
		des éducateurs ?	⊠ Oui	Non	
		des décideurs ?	⊠ Oui	Non	
		des administrateurs ?	⊠ Oui	Non	
		autres (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.6.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 12 (Éducation, communication, formation et sensibilisation du public) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
		le document de plan est élaboré soit en cours de va ation, d'éducation et de communication sont menée		s de	
3.2.6.9		vez d'autres informations pertinentes relevant de la ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-a		is non couvertes	
	1	,r			

3.2.7	13	Publicité en faveur du tabac, promotion et parr	ainage			
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)				
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des radministratives ou autres ou avez-vous mis en œuv dans l'un quelconque des domaines suivants :				
3.2.7.1	13.2	l'instauration d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac, de toute promotion et de tout parrainage ?	⊠ Oui	☐ Non		
	Si vous av	vez répondu « non » à la question 3.2.7.1, veuillez pa	sser à la question 3.	2.7.3.		
3.2.7.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.1,	cette interdiction co	uvre-t-elle :		
		la présentation et la visibilité des produits du tabac dans les points de vente ?	⊠ Oui	Non		
		• l'Internet national ?	Oui	Non Non		
		• l'Internet mondial ?	Oui	Non Non		
		l'extension et/ou l'échange de marques ?	☐ Oui	Non Non		
		le placement de produits comme moyen de publicité ou de promotion ?	⊠ Oui	☐ Non		
		 la représentation du tabac ou de l'usage du tabac dans les produits des médias du divertissement ? 	⊠ Oui	Non		
		• le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations ou d'activités internationales et/ou de participants à celles-ci ?	⊠ Oui	Non		
		• les contributions de fabricants de tabac à toute autre entité pour des « causes socialement responsables » et/ou toute autre activité mise en œuvre sous l'égide de la « responsabilité sociale des entreprises » par l'industrie du tabac ?	⊠ Oui	□ Non		
		 la publicité, la promotion et le parrainage transfrontières à partir de votre territoire? 	⊠ Oui	Non		

	13.7	les mêmes formes de publicité, de promotion et de parrainage transfrontières pénétrant sur votre territoire auxquelles s'applique la réglementation intérieure?	⊠ Oui	☐ Non				
	Veuillez passer à la question 3.2.7.12.							
3.2.7.3	13.2	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, êtes-vous empêché par votre Constitution ou des principes constitutionnels d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ?	☐ Oui	☐ Non				
3.2.7.4	13.3	 d'appliquer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage? 	☐ Oui	☐ Non				
3.2.7.5	13.3	 d'appliquer des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire et ayant des effets transfrontaliers? 	☐ Oui	☐ Non				
3.2.7.6	13.4(a)	- d'interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit?	☐ Oui	□ Non				
3.2.7.7	13.4(b)	d'exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac et toute promotion et tout parrainage?	☐ Oui	☐ Non				
3.2.7.8	13.4(c)	de limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	☐ Oui	☐ Non				
3.2.7.9	13.4(d)	 d'exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ? 	☐ Oui	☐ Non				

3.2.7.10	13.4(e)	13.4(e) – de limiter la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage :			
		• à la radio ?	Oui	☐ Non	
		à la télévision ?	Oui	☐ Non	
		dans la presse écrite ?	Oui	☐ Non	
		• sur l'Internet national ?	Oui	☐ Non	
		• sur l'Internet mondial ?	Oui	☐ Non	
		dans d'autres médias (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.7.11	13.4(f)	de limiter le parrainage par l'industrie du tabac	:		
		de manifestations et d'activités internationales ?	Oui	Non	
		de participants à de telles manifestations et activités ?	☐ Oui	Non	
	Que	vous ayez répondu « oui » ou « non » à la question 3	3.2.7.1, avez-vous :		
3.2.7.12	13.6	coopéré avec d'autres Parties à la mise au point de technologies et d'autres moyens nécessaires pour faciliter l'élimination de la publicité transfrontières ?	Oui	⊠ Non	
3.2.7.13	13.7	appliqué à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières entrant sur votre territoire les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent à la publicité, à la promotion et au parrainage intérieurs conformément à votre législation nationale?	☐ Oui	Non Non	
3.2.7.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 13 (<i>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
	Depuis l'adoption de la loi antitabac des progrès ont été réalisés en terme de diminution de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage par les industries de tabac dans notre pays				
	Par rapport à la limitation de la publicité du tabac sur internet, ce point n'est pas maintrisé au niveau du Mali				
3.2.7.15		ez d'autres informations pertinentes mais non couver s précisions dans l'espace ci-après.	tes par la présente s	ection, veuillez	

3.2.8	14	Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendanc du tabac et le sevrage tabagique					
		un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la	lez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir f résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation ente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une langues officielles.)				
			dopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, ves ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes elconque des domaines suivants :				
3.2.8.1	14.1	 élaborer et diffuser des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ? 	☐ Oui	Non Non			
3.2.8.2	14.1	programmes visant à promouvoir le sevrage	tabagique, y compris :				
		campagnes dans les médias soulignant l'importance qu'il y a à cesser de fumer ?	⊠ Oui	☐ Non			
	:						
		 les jeunes filles n'ayant pas l'âge légal et les jeunes femmes 	☐ Oui	Non			
		o les femmes					
		o les femmes enceintes					
		services téléphoniques d'aide au sevrage tabagique	☐ Oui	Non Non			
		 manifestations locales telles que des activités en rapport avec la Journée mondiale sans tabac ou une journée nationale sans fumée, le cas échéant ? 	☐ Oui	☐ Non			
		• autres (veuillez préciser:)	Oui	Non			
3.2.8.3	14.2(a)	concevoir et mettre en œuvre des programm sevrage tabagique, dans des lieux tels que :	es efficaces visant à promouvoir le				
		• les établissements d'enseignement ?	Oui	Non Non			
		• les établissements de santé ?	Oui	Non Non			
		• les lieux de travail ?	☐ Oui	Non Non			
		• les lieux de pratique de sports ?	Oui	Non Non			
		• autres (veuillez préciser:)	Oui	Non			

3.2.8.4	14.2(b)	 inclure le diagnostic et le traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux : 					
		• de lutte antitabac ?	☐ Oui	Non Non			
		• de santé ?	☐ Oui	Non Non			
		d'éducation ?	Oui	Non Non			
3.2.8.5		 inclure des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac dans votre système de soins de santé? 	☐ Oui	Non Non			
3.2.8.6	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quelles structures de votre système de soins de santé offrent des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?					
		soins de santé primaires	Oui	☐ Non			
		soins de santé secondaires et tertiaires	Oui	☐ Non			
		soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	Oui	Non			
		 centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac 	☐ Oui	Non			
		centres de réadaptation	Oui	☐ Non			
		autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non			
3.2.8.7	14.2(b)		avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, les services dispensés dans ces ont-ils couverts par des crédits publics ou des systèmes de remboursement ?				
		soins de santé primaires	Pleinement Partie	llement Non			
		soins de santé secondaires et tertiaires	Pleinement Partie	llement Non			
		soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	Pleinement Partie	llement Non			

		 centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac 	Pleinement Partie	ellement Non	
		centres de réadaptation	Pleinement Partie	ellement Non	
		autres (veuillez préciser:)	Pleinement Partie	ellement Non	
3.2.8.8	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8. autres participent-ils aux programmes offrant un l'égard du tabac et des services de conseil ?			
	Les professionnels de santé :				
		• médecins	Oui	☐ Non	
		• dentistes	Oui	Non	
		médecins de famille	Oui	☐ Non	
		praticiens de médecine traditionnelle	Oui	☐ Non	
		• autres professions de santé (veuillez préciser)	☐ Oui	☐ Non	
		• infirmières	Oui	Non	
		• sages-femmes	Oui	Non	
		• pharmaciens	Oui	Non	
		Les agents communautaires	Oui	Non	
		Les travailleurs sociaux	Oui	Non	
		• autres (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.8.9	14.2(c)	 la formation au traitement de la dépendance programme de formation des professionnels soit après, dans les écoles : 			
		• de médecine ?	Oui	Non	
		• de médecine dentaire ?	Oui	Non	
		• de soins infirmiers ?	Oui	Non	
		• de pharmacie ?	Oui	☐ Non	
		autres (veuillez préciser:)	Oui	Non	
3.2.8.10	14.2(d)	 faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac, y compris aux produits pharmaceutiques et/ou le faciliter à un coût abordable ? 	☐ Oui	Non	

3.2.8.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, où et comment peut-on acheter légalement ces produits dans votre pays ?					
3.2.8.12	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8. sont-ils disponibles pour le traitement de la dépeterritoire ?	• •	-		-
		• traitement de substitution de la nicotine	☐ Oui			Non
		• bupropion	☐ Oui			Non
		• varénicline	☐ Oui			Non
		• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui			Non
3.2.8.13	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8. pharmaceutiques légalement disponibles pour le l'égard du tabac sur votre territoire ?				
		traitement de substitution de la nicotine	Pleinement	Partie	ellement	□ Non
		• bupropion	Pleinement	Partie	ellement	Non
		• varénicline	Pleinement	Partie	ellement	Non
		autres (veuillez préciser:)	Pleinement	Partie	ellement	□ Non
3.2.8.14	(Mesures v	ournir une brève description des progrès accomplis isant à réduire la demande en rapport avec la dép bagique) au cours des deux dernières années ou de	oendance à l'ég	gard d	u tabac ei	t de
	niveau des	tic et le traitement de la dépendance à l'egard du t structures sanitaires pour le moment, restent pris de les maladies non transmissibles				
3.2.8.15		ez d'autres informations pertinentes relevant de la i, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-a		on mai	s non cou	vertes

3.3	Article	Mesures relatives à la réduction de l'offre de tabac		
		(Réf. : articles 15 à 17)		
3.3.1	15	Commerce illicite des produits du tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documen six langues officielles.)	et joindre la doc tation disponible	umentation e dans l'une des
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mes administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas éché quelconque des domaines suivants :		
3.3.1.1	15.2	exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits?	⊠ Oui	☐ Non
3.3.1.2	15.2(a)	 exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ? 	⊠ Oui	□ Non
3.3.1.3	15.2(a)	 exiger que les paquets et cartouches de produits du tabac destinés à la vente au détail ou en gros sur le marché intérieur comportent l'indication « Vente autorisée uniquement en » ou toute autre marque appropriée indiquant la destination finale du produit ? 	⊠ Oui	Non
3.3.1.4	15.2(b)	mettre en place un régime pratique de suivi et de traçabilité des produits de manière à rendre le système de distribution plus sûr et de contribuer aux enquêtes sur le commerce illicite ?	☐ Oui	Non Non
3.3.1.5	15.3	 exiger que les marques visées soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ? 	☐ Oui	Non Non
3.3.1.6	15.4(a)	exiger le suivi et la collecte de données concernant le commerce transfrontières des produits du tabac, y compris le commerce illicite ?	☐ Oui	Non Non

3.3.1.7	15.4(a)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.1.6, facilitez-vous l'échange de cette information entre les autorités douanières, fiscales et autres, le cas échéant, et conformément à la législation nationale et aux accords bilatéraux et multilatéraux applicables ?	☐ Oui	⊠ Non
3.3.1.8	15.4(b)	 adopter ou renforcer des mesures législatives, assorties des sanctions et des recours appropriés, contre le commerce illicite des produits du tabac, y compris des cigarettes de contrefaçon et de contrebande ? 	⊠ Oui	☐ Non
3.3.1.9	15.4(c)	- faire en sorte que le matériel de fabrication, les contrefaçons etc. dérivés du commerce illicite des produits du tabac qui ont été confisqués soient détruits au moyen si possible de méthodes respectueuses de l'environnement, ou éliminés conformément à la législation nationale?	☐ Oui	⊠ Non
3.3.1.10	15.4(d)	 adopter et appliquer des mesures pour surveiller, vérifier et contrôler l'entreposage et la distribution des produits du tabac gardés ou circulant en franchise de droits ou de taxes ? 	☐ Oui	Non Non
3.3.1.11	15.4(e)	permettre la confiscation des produits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	Oui	Non Non
3.3.1.12	15.6	 encourager la coopération entre les organismes nationaux et les organisations intergouvernementales internationales et régionales compétentes, en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les procédures pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'accent étant mis sur la coopération aux niveaux régional et sous-régional ? 	☐ Oui	Non Non
3.3.1.13	15.7	octroyer des licences ou prendre d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution des produits du tabac pour prévenir le commerce illicite ?	☐ Oui	Non Non
	T			
3.3.1.14	(Commerc	ournir une brève description des progrès accomplis dans e illicite des produits du tabac) au cours des deux derniè en de votre dernier rapport.		
		oration entre le Ministère de la santé et la Doune. A cet ont fait l'objet d'incinération en public	effet toutes les s	aies de
3.3.1.15		ez d'autres informations pertinentes relevant de la présen i, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.	nte section mais	non couvertes

3.3.2	16	Vente aux mineurs et par les mineurs		
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponse un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la sec pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la docume des six langues officielles.)	tion et joindre la	documentation
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des me administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas éch quelconque des domaines suivants :		
3.3.2.1	16.1	 interdire la vente de produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », veuillez préciser l'âge légal: 18 	⊠ Oui	Non
3.3.2.2	16.1(a)	exiger que tous les vendeurs de produits du tabac affichent visiblement et en évidence dans leurs points de vente l'avis d'interdiction de la vente de tabac aux mineurs ?	⊠ Oui	Non
3.3.2.3	16.1(a)	 exiger qu'en cas de doute, chaque vendeur de produits du tabac demande à l'acheteur de prouver par des moyens appropriés qu'il a atteint l'âge légal? 	⊠ Oui	☐ Non
3.3.2.4	16.1(b)	 interdire de vendre des produits du tabac de toute manière les rendant directement accessibles, par exemple sur les étagères des magasins ? 	⊠ Oui	☐ Non
3.3.2.5	16.1(c)	 interdire la fabrication et la vente de confiseries, en-cas, jouets ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs? 	⊠ Oui	☐ Non
3.3.2.6	16.1(d)	interdire la vente de produits du tabac au moyen de distributeurs automatiques ?	⊠ Oui	Non Non
	Si vous ave	z répondu « oui » à la question 3.3.2.6, veuillez passer	à la question 3.3	3.2.8.
3.3.2.7	16.1(d)	Si vous avez répondu « non » à la question 3.3.2.6, assurez-vous que les distributeurs automatiques de produits de tabac ne sont pas accessibles aux mineurs et ne font pas de promotion pour la vente de ces produits aux mineurs ?	☐ Oui	Non
3.3.2.8	16.2	interdire et/ou encourager l'interdiction de la dis tabac :	stribution gratuite	e de produits du
		• au public ?	⊠ Oui	☐ Non
		aux mineurs ?	⊠ Oui	☐ Non
3.3.2.9	16.3	 interdire la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets ? 	⊠ Oui	Non
3.3.2.10	16.6	prévoir des sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer l'application ?	⊠ Oui	☐ Non
3.3.2.11	16.7	interdire la vente de produits du tabac par les mineurs ?	⊠ Oui	☐ Non

3.3.2.12	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 16 (<i>Vente aux mineurs et par les mineurs</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Toutes ces informations sont contenues dans la loi déjà adoptée par l'Assemble Nationale, et le décret d'application est en voie d'être adopté
3.3.2.13	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.

3.3.3	17	Fourniture d'un appui à des activités (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pobref résumé dans l'espace prévu à la f pertinente. Veuillez le cas échéant fout langues officielles.) Avez-vous adopté ou mis en œuvre, le l'un quelconque des domaines suivant	our les réponses fin de la section de rnir la document e cas échéant, des	affirmatives, et joindre la d tation disponi	veuillez fournir un locumentation ble dans l'une des six
3.3.3.1	17	 promouvoir des solutions de remp 	lacement écono	miquement vi	ables pour :
		les cultivateurs ?	⊠ Oui	Non	Sans objet
		• les travailleurs ?	☐ Oui	Non Non	Sans objet
		les vendeurs de tabac au détail ?	☐ Oui	Non Non	Sans objet
3.3.3.2	(Fournit	fournir une brève description des progr ture d'un appui à des activités de remple mières années ou depuis la présentation	acement économ	iquement vial	
		zone OHVN (Opération Haute Vallée d naraichère tel que tomate, oignon, salad	-		•
3.3.3.3		vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes r celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.4	Article	Autres mesures et politiques			
3.1	117770000	(Réf. : articles 18-21)			
3.4.1	18	Protection de l'environnement et de la sa	anté des per	sonnes	
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour l bref résumé dans l'espace prévu à la fin de pertinente. Veuillez le cas échéant fournir s six langues officielles.)	e la section e	t joindre la d	ocumentation
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échant administratives ou autres ou mis en œuvre, l quelconque des domaines suivants :			
3.4.1.1	18	application de mesures concernant la compte :	culture du tab	oac sur votre	territoire tenant
		• de la protection de l'environnement ?	Oui	Non Non	Sans objet
		de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	Oui	Non Non	Sans objet
3.4.1.2	18	application de mesures en matière de f territoire tenant compte :	fabrication de	e produits du	tabac sur votre
		• de la protection de l'environnement ?	Oui	Non Non	Sans objet
		de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	Oui	Non Non	Sans objet
3.4.1.3	(Protection	ournir une brève description des progrès acco n de l'environnement et de la santé des perso présentation de votre dernier rapport.	-		
3.4.1.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				

3.4.2	19	Responsabilité		
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section e pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la document six langues officielles.)	et joindre la doci	ımentation
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mest administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, l dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.4.2.1	19.1	mesures en matière de responsabilité pénale et civile, y compris l'indemnisation, le cas échéant ?	☐ Oui	Non Non
3.4.2.2	19.1	Une personne de votre territoire a-t-elle intenté une action à responsabilité pénale et/ou civile, y compris d'indemnisation le cas échéant, contre une entreprise productrice de tabac en raison d'effets sanitaires préjudiciables entraînés par la consommation de tabac ?	☐ Oui	Non Non
3.4.2.3	19.1	Avez-vous pris, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres contre l'industrie du tabac en vue d'un remboursement total ou partiel des frais médicaux, sociaux et autres frais connexes liés à la consommation de tabac sur votre territoire ?	☐ Oui	⊠ Non
3.4.2.4	de l'article	Fournir une brève description de tout progrès accompli, le e 19 (<i>Responsabilité</i>) au cours des deux dernières années nier rapport.		* *
3.4.2.5		vez d'autres informations pertinentes relevant de la prése ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.	nte section mais	non couvertes

3.4.3	20	Recherche, surveillance et échange d'informations		
		(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesu administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéa quelconque des domaines suivants :		
3.4.3.1	20.1(a)	 développer et/ou encourager la recherche portant si 	ur:	
		les déterminants de la consommation de tabac ?	⊠ Oui	☐ Non
		les conséquences de la consommation de tabac ?	⊠ Oui	☐ Non
		les indicateurs sociaux et économiques concernant la consommation de tabac ?	⊠ Oui	☐ Non
		la consommation de tabac chez les femmes, et plus particulièrement chez les femmes enceintes ?	Oui	Non Non
		• les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	Oui	Non Non
		l'identification de programmes efficaces pour traiter la dépendance à l'égard du tabac?	☐ Oui	Non Non
		l'identification d'autres modes de subsistance ?	Oui	Non Non
		autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
3.4.3.2	20.1(b)	 formation et soutien de toutes les personnes qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation? 	Oui	Non Non
3.4.3.3	20.3(a)	 un système national de surveillance épidémiologique 	ue:	
		des tendances de la consommation de tabac ?	Oui	Non Non
		des déterminants de la consommation de tabac ?	Oui	Non Non
		des conséquences de la consommation de tabac ?	Oui	Non Non
		des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires concernant la consommation de tabac ?	☐ Oui	Non Non
		de l'exposition à la fumée du tabac?	Oui	Non Non
		d'autres informations pertinentes (veuillez préciser :)	Oui	Non

enquêtes conduites en mentionnani la date d'exécution. Les enquêtes les plus importantes dans les dernières années sont: 2007 - enquête STEPS de L'OMS 2008 - GYTS Enquêt pauvreté et tabc dans le District de bamako et Région de de Koulikoro 2011 3.4.3.5 20.3.a) Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous. Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dans 3ans 7 l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public : informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? informations sur les pratiques de l'industrie Oui Non du tabac ? informations sur la culture du tabac ? Oui Non 3.4.3.7 20.4(a) - une base de données actualisée concernant : les lois et règlements sur la lutte antitabac ? Oui Non un ensemble d'informations sur l'application Oui Non des lois antitabac ? la jurisprudence pertinente ? Oui Non Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.						
2007 - enquête STEPS de L'OMS 2008 - GYTS Enquêt pauvreté et tabc dans le District de bamako et Région de de Koulikoro 2011 3.4.3.5 20.3.a) Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous. Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dans 3ans 3.4.3.6 20.4 - l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public : - informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? - informations sur les pratiques de l'industrie Oui Non du tabac ? - informations sur la culture du tabac ? Oui Non 3.4.3.7 20.4(a) - une base de données actualisée concernant : - les lois et règlements sur la lutte antitabac ? Oui Non - un ensemble d'informations sur l'application Oui Non - un ensemble d'informations sur l'application Oui Non - un ensemble d'informations sur l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.	3.4.3.4	20.3.a)		-	ensemble des	
2008 - GYTS Enquêt pauvreté et tabc dans le District de bamako et Région de de Koulikoro 2011 3.4.3.5 20.3.a) Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous. Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dans 3ans 3.4.3.6 20.4 - l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public : - informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? - informations sur les pratiques de l'industrie Oui Non du tabac ? - informations sur la culture du tabac ? - une base de données actualisée concernant : - les lois et règlements sur la lutte antitabac ? Oui Non des lois antitabac ? - la jurisprudence pertinente ? Oui Non 3.4.3.8 Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			Les enquêtes les plus importantes dans les dernières années sont:			
Enquêt pauvreté et tabc dans le District de bamako et Région de de Koulikoro 2011 3.4.3.5 20.3.a) Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous. Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dans 3ans 3.4.3.6 20.4 - l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public : - informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? - informations sur les pratiques de l'industrie Oui Non informations sur la culture du tabac ? - informations sur la culture du tabac ? - une base de données actualisée concernant : - les lois et règlements sur la lutte antitabac ? - une nesemble d'informations sur l'application Oui Non des lois antitabac ? - la jurisprudence pertinente ? - la jurisprudence d'informations au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			2007 - enquête STEPS de L'OMS			
Koulikoro 2011			2008 - GYTS			
susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous. Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dans 3ans 3.4.3.6 20.4 - l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public : - informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? - informations sur les pratiques de l'industrie Oui Non du tabac ? - informations sur la culture du tabac ? Oui Non 3.4.3.7 20.4(a) - une base de données actualisée concernant : - les lois et règlements sur la lutte antitabac ? Oui Non des lois antitabac ? - un ensemble d'informations sur l'application Oui Non - un ensemble d'informations sur l'application Oui Non 3.4.3.8 Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				mako et Régi	on de de	
20.4 - l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public:	3.4.3.5	20.3.a)	susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donn	le tabac dans le	s trois à cinq ans	
public: informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques? informations sur les pratiques de l'industrie du tabac? informations sur la culture du tabac? Oui Non			Oui l'enquête STEPS et l'enquête GYTS dan	s 3ans		
socio-économiques, commerciales et juridiques? • informations sur les pratiques de l'industrie du tabac? • informations sur la culture du tabac? • informations sur la culture du tabac? • une base de données actualisée concernant : • les lois et règlements sur la lutte antitabac? • un ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac? • la jurisprudence pertinente? • la jurisprudence pertinente? • la jurisprudence description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.	3.4.3.6	20.4		nations nationa	les du domaine	
du tabac ? informations sur la culture du tabac ? Oui Non 3.4.3.7 20.4(a) — une base de données actualisée concernant : les lois et règlements sur la lutte antitabac ? une ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac ? la jurisprudence pertinente ? Oui Non Non Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			socio-économiques, commerciales et	Oui	Non Non	
3.4.3.7 20.4(a) - une base de données actualisée concernant: - les lois et règlements sur la lutte antitabac ? - une nesemble d'informations sur l'application des lois antitabac ? - la jurisprudence pertinente ? - la jurisprudence pertinente ? - Oui Non Non 3.4.3.8 Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				Oui	Non Non	
les lois et règlements sur la lutte antitabac ?			• informations sur la culture du tabac ?	Oui	Non Non	
un ensemble d'informations sur l'application	3.4.3.7	20.4(a)	une base de données actualisée concernant :			
des lois antitabac? • la jurisprudence pertinente? Oui Non Non 3.4.3.8 Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes			• les lois et règlements sur la lutte antitabac ?	☐ Oui	Non Non	
3.4.3.8 Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (<i>Recherche, surveillance et échange d'informations</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. 3.4.3.9 Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes				☐ Oui	Non Non	
(Recherche, surveillance et échange d'informations) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes			• la jurisprudence pertinente ?	Oui	Non Non	
	3.4.3.8	(Recherch	e, surveillance et échange d'informations) au cours des d	* *		
par celle-ci, veuillez fournir des precisions dans l'espace ci-après.	3.4.3.9			te section mais	non couvertes	
		par celle-c	ei, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

4. COOPÉRATION ET AIDE INTERNATIONALES

Note : L'objet de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles avec les besoins recensés aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

	Article	En application de l'article 21.1.c) et conformément à l'article 26, avez-vous soit fourni soit reçu une aide financière ou technique (que ce soit par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou d'autres voies multilatérales, y compris par le biais d'organisations intergouvernementales internationales et régionales ou non gouvernementales ou d'institutions financières et de développement compétentes) pour l'élaboration et le renforcement de programmes de lutte antitabac complets dans les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition dans l'un quelconque des domaines suivants :	Aide fournie	Aide reçue
4.1	22.1(a)	 mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances et de capacités liées à la lutte antitabac ? 	Oui Non	☐ Oui ⊠ Non
4.2	22. <i>I</i> (<i>b</i>)	fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac?	☐ Oui ⊠ Non	☐ Oui ⊠ Non
4.3	22.1(c)	 programmes de formation ou de sensibilisation adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ? 	☐ Oui ⊠ Non	☐ Oui ⊠ Non
4.4	22.1(d)	mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac?	☐ Oui ⊠ Non	☐ Oui ⊠ Non
4.5	22.1(e)	définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	☐ Oui ⊠ Non	☐ Oui ⊠ Non
4.6	22.1(f)	promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	Oui Non	☐ Oui ⊠ Non
4.7		avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions dont vous avez reçu une aide ou à qui vous avez fourni		réciser la ou les

4.8	Veuillez fournir des informations sur toute aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après.
4.9	Si vous n'avez ni reçu ni fourni une aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez préciser toute aide financière ou technique envisagée, le cas échéant.
	Participation de nombre important de personnes à la conférence des parties
	Appui à ALUTAS (Association de Lutte contre le Tabac Stupéfiants et Alcool) pour une étude sur les déterminants socio-économiques.
4.10	Avez-vous encouragé des organisations intergouvernementales compétentes internationales et régionales et des institutions financières et de développement dans lesquelles vous êtes représenté à fournir une aide financière aux pays en développement Parties ou aux Parties à économie en transition pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention ?
	☐ Oui ⊠ Non
	(Veuillez vous référer à l'article 26.4)
4.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 4.10, veuillez fournir des précisions dans l'espace ciaprès.

5. PRIORITÉS ET OBSERVATIONS

5.1	Quelles sont les priorités pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur votre territoire ?
	Adoption et application des décrets
	Rendre fonctionnel le comité national de lutte antitabac
	Revoir le titre de la loi antitabac " loi portant sur la reglementation de la production de la commercialisation du tabc et des produits"
	et mettre: " loi portant sur la lutte contre le tabac"
5.2	Avez-vous recensé des écarts particuliers entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ?
	☐ Oui ⊠ Non
5.3	Si vous avez répondu « oui » à la section 5.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
5.4	Quels sont le cas échéant les obstacles ou problèmes autres que le manque de ressources que vous avez rencontrés dans l'application de la Convention ?
	(Veuillez vous référer à l'article 21.1.b))
	Problème de volonté politique
5.5	Veuillez fournir toute autre information pertinente non couverte ailleurs que vous jugez importante.
5.6	Vos suggestions pour l'élaboration ultérieure et la révision de l'instrument de notification :

Fin de l'instrument de notification